

PROCES VERBAL N°2026/03

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 27 mars, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis

Date de la convocation : 23 mars 2026.

Présents : Mesdames CHASSIN Pascale, MULLER Amélie, FAURE Christine, ADAMY Sandy, Messieurs VALOIS Dominique, AUTHIER Adrien, BERTIEAU Luc, ROUSSILLON Nicolas, CHAILLOUX Alain.

Excusé : VAN HOUTTE Ignace.

Absent : néant.

Monsieur BERTIEAU Luc a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur VAN HOUTTE Ignace a donné procuration à Monsieur VALOIS Dominique

Monsieur BEGUERIE Stéphane, maire de la commune de BONNES accueille l'assemblée des nouveaux élus puis sous la présidence de **Monsieur BERTIEAU Luc, le plus âgé des membres du conseil procède à l'élection du Maire.**

Après appel à candidature, le candidat est le suivant : Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire bulletins blancs : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis: 8
- Monsieur Roussillon Nicolas : 1

- Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Sous la présidence de Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis il est procédé à la détermination du nombre des adjoints :

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 11 membres.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de deux postes d'adjoints.

Puis le conseil municipal procède à l'élection des adjoints :

Appel à candidature : 1 liste VALOIS Dominique CHASSIN Pascale.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

A déduire bulletins blancs : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

A obtenu :

Lite VALOIS Dominique, CHASSIN Pascale : 9

Monsieur VALOIS Dominique et Madame CHASSIN Pascale ont été élus adjoints.

Indemnités du Maire et des Adjointes :

Considérant que le conseil municipal peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au barème applicable, à la demande du maire ;

Considérant que Monsieur le maire a demandé expressément à cette assemblée de percevoir une indemnité de fonction inférieure au barème légal ;

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

Que le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, fixé aux taux suivants :

- maire : 13% de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 1^{er} adjoint : 10.89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 2^e adjoint : 10.89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Il est ensuite procédé à la désignation des délégués aux syndicats intercommunaux :

○ **Syndicat Mixte scolaire du Ribéracois (transport scolaire collège Ribérac):**

Titulaires : CHASSIN Pascale, MULLER Amélie

Suppléants : ADAMY Sandy, VAN HOUTTE Ignace

- **Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente** (SDEG 16)- :
Titulaire : PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
Suppléant : VALOIS Dominique
- **Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne (Maire + 1^{ER} Adjoint) :**
Titulaire : PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
Suppléant : VALOIS Dominique
- **Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la région des Essards (SIAEP)**
Titulaires : PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis, VALOIS Dominique
- **Syndicat Intercommunal de la Fourrière :**
Titulaire : PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
Suppléant : VALOIS Dominique
- **SABV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Sud Charente-Bassins Tude et Dronne :**
Titulaire : PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
Suppléant : FAURE Christine
(SAGE : Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux Isle Dronne)
- **Syndicat Charente eaux** (assainissement collectif) :
Titulaire : FAURE Christine
Suppléant : BERTIEAU Luc
- **Agence Technique Départementale** (ATD 16) et AGEDI :
Titulaire : PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
Suppléant : MULLER Amélie
- **CNAS** : Comité Nationale d'Action Sociale : BERTIEAU Luc
- **Commission Communale des Impôts :**
3 titulaires : VALOIS Dominique, VAN HOUTTE Ignace, AUTHIER Adrien
3 suppléants : FAURE Christine, BERTIEAU Luc, ROUSSILLON Nicolas
- **Correspondant sécurité routière :** PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis, VALOIS Dominique
- **Correspondant défense et incendie :** PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis, VALOIS Dominique
- **Référent tempête ENEDIS :** PECHERE DE CHAMBELANNE Denis, VALOIS Dominique

- **Correspondant laïcité :** PECHERE DE CHAMBERLANNE Denis, VALOIS Dominique

Et des membres des différentes commissions communales :

- **Président :** PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
- **Comité d'Aide Sociale de la Commune :** CHASSIN Pascale, VAN HOUTTE Ignace, ADAMY Sandy, CHAILLOUX Alain
- **Commission appel d'offres :**
 - Titulaires : VALOIS Dominique, BERTIEAU Luc, MULLER Amélie
 - Suppléants : CHAILLOUX Alain, VAN HOUTTE Ignace, CHASSIN Pascale
- **Commission des travaux + voirie :** VALOIS Dominique, AUTHIER Adrien, BERTIEAU Luc, ROUSSILON Nicolas
- **Délégués Aide Familiale du Canton d'Aubeterre (ADMR) :** CHASSIN Pascale, VALOIS Dominique
- **Délégués Ecole et Collège :** MULLER Amélie, AUTHIER Adrien, ADAMY Sandy
- **Délégués Liste électorale :** Titulaire : CHASSIN Pascale, FAURE Christine
- **Responsable Canicule :** PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
- **Responsable Tempête et inondation :** PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
- **Responsable pandémie :** PÉCHÈRE DE CHAMBERLANNE Denis
- **Délégués ennemis des cultures :** AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, CHAILLOUX Alain
- **Référent PRESSE :** PECHERE DE CHAMBERLANNE Denis
- **Délégués Communauté de Communes culture animation :** CHASSIN Pascale, BERTIEAU Luc

Séance levée à 20 heures

Le secrétaire
Luc BERTIEAU



Le Maire
Denis Péchère de Chamberlanne

